

Investissez AVEC NOUS

Ce que nous avons réalisé



Acquisition de 6 classes mobiles avec 115 ordinateurs portables.



Installation et renforcement du réseau Wifi (1^{re} tranche de travaux).



Achat de microscopes, agitateurs, hotte, générateur, spectrophotomètre, armoire de sécurité pour les laboratoires.



Acquisition de mobilier scolaire et d'équipements.

Nos projets



Rénovation d'un des laboratoires de chimie.



Rénovation d'une des classes pour le BTS Communication favorisant le coworking.



Renouvellement des équipements informatiques.



Déploiement du réseau Wifi et renouvellement des switch (2^{ème} tranche de travaux).



INSTITUT
SAINT*DOMINIQUE

Sup

Saint-Dominique est un lieu d'études où l'accompagnement, par l'émulation des plus performants tout autant que le soutien des plus fragiles, est primordial.

Un lieu de vie où tous les projets n'ont pour seul objectif que d'apprendre.

Un lieu d'église où le Charisme Dominicain se traduit par un lien de confiance entre le savoir et la foi.



30 Avenue Fouchet - 64000 PAU
☎ 05 59 32 01 23 ✉ accueil@saintdominique.fr



LA TAXE D'APPRENTISSAGE

DU NOUVEAU EN 2023

DONNEZ LES MOYENS À NOS ÉLÈVES DE RÉUSSIR !

Enseignement supérieur
Centre de formation par alternance



L'Institut SAINT-DOMINIQUE

Chaque année l'engagement des enseignants, du personnel, des parents et des entreprises partenaires permet à plus de **1800 élèves** dont presque **400 étudiants** de développer leurs talents et leurs compétences afin de s'épanouir ensuite sur le marché du travail.

Verser la taxe d'apprentissage à l'**INSTITUT SAINT-DOMINIQUE** c'est participer à la réussite de tous ces élèves.

Nous remercions toutes les entreprises qui feront le choix de nous soutenir.

Peter MÜLLNER
Chef d'établissement

Qu'est-ce que la TAXE D'APPRENTISSAGE ?

0,09 %

FINANCER LE MATÉRIEL
NÉCESSAIRE À NOS FORMATIONS

Financer l'apprentissage 0,59 %

0,68 %
MS N-1



La Taxe d'Apprentissage est calculée sur la masse salariale (MS) N-1. Elle représente 0,68% de la masse salariale de l'entreprise.

La fraction (solde) de 0,09% est destinée à des dépenses libératoires. L'URSSAF la transfère à la caisse des dépôts via la plateforme SOLTÉA.

**C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ
LE OU LES ÉTABLISSEMENTS
HABILITÉS À LA PERCEVOIR !**

Comment NOUS EN FAIRE BÉNÉFICIER ?

1

Saisissez votre déclaration sociale nominative d'Avril et déclarez votre solde de la Taxe d'Apprentissage au titre de la Masse Salariale 2022 avant le 5 ou le 15 Mai.

2

Connectez vous à la plateforme **SOLTÉA** entre le **25 Mai** et au plus tard le **7 Septembre**. Désignez l'Institut Saint-Dominique grâce au moteur de recherche à l'aide des informations ci-dessous.

@

Raison sociale → LGT PR ST DOMINIQUE
Numéro SIRET → 334 611 407 000 19
Code → UAI 064131V

🎓

Ou à l'aide des codes RNCP de nos formations:
RNCP32360 → BTS Gestion de la PME
RNCP34029 → BTS Support à l'action managériale
RNCP5298 → BTS Analyses de biologie médicale
RNCP7481 → BTS Communication

👉

Vous pouvez également faire le choix de nous subventionner en nature en nous achetant ou proposant des matériels et équipements pour notre CFA / CFP pour les formations suivantes:

B.T.S Professions Immobilières
B.T.S Comptabilité et Gestion
BTS SP3S
B.T.S Collaborateur Juriste Notarial
B.T.S Gestion de la PME
Nouveau : BTS Opticien Lunetier

VALORISATION POUR
VOTRE ENTREPRISE

..Pour du matériel neuf sur la base du prix de revient, pour les produits en stock sur la valeur d'inventaire.

..Pour le matériel d'occasion sur la valeur résiduelle comptable.



**DES QUESTIONS
UNE PROPOSITION**

CONTACTEZ

Mme Marine **WEBRE**

📍 30 Avenue Fouchet - 64000 PAU

☎ 05 59 32 01 23

✉ gestion@saintdominique.fr